

Malakoff, le 7 octobre 2021

Décision n° 2021-36 portant délégation de signature

La Directrice générale de l'EPIDE,

Vu le code de la défense, notamment son article R 3414-18 ;

Vu le décret du Président de la République en date du 18 mai 2020 portant nomination de la directrice générale de l'Établissement public d'insertion de la défense ;

Vu la décision n°2020-78 du 29 septembre 2020 portant organisation de la direction générale de l'EPIDE et attributions des directions et services ;

Vu l'instruction n° 3841 du 14 décembre 2018 portant sur les délégations de signature.

Décide :

Art. 1^{er}. – Dans le cadre de l'expérimentation relative aux achats d'un montant inférieur à 40 000 euros, délégation est donnée, à compter de sa publication et jusqu'au 31 décembre 2021, à Mme Nathalie BOUMENDIL, directrice des Ressources humaines, à l'effet de signer au nom de la directrice générale, dans la limite des attributions, tous actes, pièces de correspondance et marchés, à l'exclusion

- des actes et décisions relatifs à la gestion des directeurs du siège et des centres ;
- des sanctions disciplinaires ;
- des décisions de licenciement ;
- des marchés publics et des accords-cadres d'un montant supérieur à 40 000 € HT ;
- des bons de commande qui découlent d'un marché public notifié et qui sont d'un montant supérieur à 40 000 € HT ;
- des textes normatifs internes à l'établissement.

Les actes couverts par cette délégation comprennent notamment les documents relatifs à la paie, les bordereaux de charges sociales, les états liquidatifs des aides au retour à l'emploi et les éléments relatifs aux dépenses d'action sociale hors marchés.

Art. 2. – En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Nathalie BOUMENDIL, délégation est donnée dans les mêmes conditions à Mme Soizic COGNARD, directrice adjointe des Ressources humaines.

Art. 3. – La décision n° 2020 – 37 du 20 mai 2020 est abrogée.

Art. 4. – Le secrétaire général est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera mise en ligne sur le site Internet de l'Etablissement.

Pour la Directrice générale, et par délégation

Le Secrétaire général

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized letter 'A' with a horizontal line extending to the right and a loop at the bottom.

Emmanuel AMIGUES